14 MAI 2012

Année 6—Numéro 4

Regroupement des loisirs et sports Saguenay–Lac-St-Jean

L'Inter@tif

REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

NOUVEAU POSTE AU SEIN DU RLS!

BIENVENUE À LA NOUVELLE AGENTE DE COMMUNICATION!

Maryse Delagrave vient de joindre l'équipe du Regroupement loisirs et sports (RLS) à titre d'agente de communication. Native de Jonquière, Maryse a étudié les arts, les lettres et le cinéma pour ensuite se diriger vers le monde des communications et obtenir son diplôme en Technique de communications dans les médias.

Elle a travaillé pendant plusieurs années pour le Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une expérience enrichissante qui lui permettra de collaborer à d'autres projets culturels, médiatiques et journalistiques. Ouverte sur le monde international, elle adore voyager et s'ouvrir à d'autres cultures.

À voir ce mois-ci :

Finales Régionales Secondaire en spectacle	P. 2
Guide de reconnaissance des bénévoles	P. 4
Cotisation 2012-2013	P. 4
Finales régionales—Jeux du Québec	P. 5
Gala d'excellence—UQAC	P. 6
Programme soutien	P. 8
Études—bénévolat en loisir	P. 8
Le bénévolat en loisir—10 ans après	P. 8
1ère Édition—Salon du sport adapté	P. 10
Observatoire québécois du loisir	P. 11

FINALES RÉGIONALES
SAGUENAY*LAC SAINT-JEAN
2011*2012

Collège d'Alma

La ville de Dolbeau-Mistassini a vibré aux rythmes du talent des jeunes du secondaire de la région les 17 et 18 avril 2012 à la Salle de Spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins-Maria-Chapdelaine.

C'est treize écoles qui ont pris part à la compétition Secondaire en spectacle. Les deux meilleurs numéros de chacune des écoles performaient sur les planches et c'est six d'entre eux qui iront représenter la région lors du Rendez-vous panquébécois à Sept-Îles du 24 au 27 mai prochain.

17 AVRIL 2012

Catégorie Interprétation :
Dis tout sans rien dire, Polyvalente de Jonquière
Audrey Dallaire

Catégorie Auteur-compositeur-interprète :
Noir sur blanc, Polyvalente Arvida
Vincent faustin, Nicolas Simard, Émy Harvey,
Ann Tremblay, Olivier C. Méthot, Philippe Marcil

Catégorie Danse et expression corporelle :
Dangerous, Séminaire Marie-Reine du Clergé
Simon Harnois

Prix Qualité de la langue française :
Noir sur blanc, Polyvalente Arvida
Vincent faustin, Nicolas Simard, Émy Harvey,
Ann Tremblay, Olivier C. Méthot, Philippe Marcil
Le cellulaire, École secondaire Camille-Lavoie
Katherine Couture, Tania Thériault

Bourse Camp de chanson Petite-Vallée :
Roxanne Bouchard, École secondaire Jean-Gauthier

Prix Esprit Culturel :
Polyvalente Arvida

Prix Coup de cœur du public :
Une chance qu'on s'a, Polyvalente des Quatre-Vents
Gabrielle Delisle

18 avril 2012

Catégorie Danse et expression corporelle :
L'audition, École secondaire des Chûtes
Noémie Perron, Jennifer Labbé

Catégorie Interprétation :
Medley Cœur de pirate, Polyvalente Jean-Dolbeau
Émilie Croft, Frédérique Bonneau

Catégorie Auteur-compositeur-interprète :
Plus fort, École polyvalente Jean Gauthier
Roxanne Bouchard

Prix Qualité de la langue française :
Une amie comme toi, École polyvalente Jean-Gauthier
Geneviève Villeneuve

Bourse Camp de chanson Petite-Vallée :
Vincent Julien, École polyvalente Jean-Gauthier

Prix Esprit Culturel :
École polyvalente Jean Gauthier

Prix Coup de cœur du public :
Ma chance, Polyvalente Jean-Dolbeau
Samuel Bergeron

MERCI À NOS COMMANDITAIRES!

Le Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean est heureux de pouvoir compter sur la générosité de ses généreux partenaires :

NOUVEAU !

GUIDE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Le salaire d'un bénévole est l'assurance d'être reconnu comme un partenaire à part entière et d'être respecté au sein d'un organisme. La reconnaissance doit faire partie intégrante de la mission que se donne un organisme ou une municipalité. Il est primordial de veiller à ce qu'un bénévole se sente valorisé par l'organisme pour lequel il œuvre et offre généreusement de son temps.

Pour avoir accès à ce guide réalisé par le RLS c'est simple, faites la demande d'un mot de passe au 418-480-2228 (Johanne Doucet adj.)

Puis quand vous aurez votre mot de passe :

* Allez dans la «Section membres» «Inscriptions en ligne»
* Connectez vous et vous aurez accès à ce guide dans la section «Membres» et «Outils».

COTISATION 2012-2013

Le Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean (RLS) procède présentement à sa campagne de cotisation annuelle.

Votre adhésion vous permet de bénéficier de différents services offerts par le RLS en plus de pouvoir participer à nos différents programmes d'assistance financière.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet au **418-480-2228** ou **rls@rls-sag-lac.org**.

Visitez notre site internet : www.rlssaguenaylacstjean.com

FINALES RÉGIONALES DES JEUX DU QUÉBEC –ÉTÉ 2012

Mai 2012

Ce mois-ci, plusieurs Finales régionales des Jeux du Québec se dérouleront sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plusieurs de ces finales permettront de sélectionner les jeunes saguenéens et jeannois qui nous représenteront fièrement lors de la 47e Finale des Jeux du Québec – Été 2012, à Shawinigan, du 26 juillet au 3 août prochain.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les responsables des compétitions.

CALENDRIER – MAI 2010

Natation 	**Finale régionale** 26 mai 2012 (samedi) : 12h30 à 18h00 27 mai 2012 (dimanche) : 9h00 à 13h00 Piscine école secondaire Odyssée Dominique Racine, Chicoutimi générique filles et garçons paranageur filles et garçons OSQ Responsable: Mme Nancy Bluteau, admin@natationchicoutimi.com
Athlétisme et athlétisme OSQ 	**Finale régionale** 30 mai 2012 (mercredi) : 9h00 à 17h00 Terrain synthétique du Parc St-Jacques, Jonquière Filles et garçons benjamin, cadet, juvénile et OSQ Responsable : M. Jean-Marc Normandin, jmnormandin@videotron.ca

Gala d'excellence

Fêter l'excellence sportive à l'UQAC

Après une saison 2011-2012 riche en émotions, l'UQAC célébrait les exploits de ses porte-couleurs pour une dernière fois cette année, alors qu'avait lieu le Gala de l'implication étudiante et du sport d'excellence, mercredi dernier. L'évènement, qui était organisé en collaboration avec les Services aux étudiants de l'UQAC, a été tenu à l'auditorium de l'UQAC, qui était remplie à ras bord pour l'occasion.

La cérémonie débuta par une allocution de Mario Ruel, directeur du Pavillon sportif, qui souligna notamment le fait que les athlètes des INUK jouissent d'une très bonne réputation à travers la province, de par leur vigueur et leur implication dans leur sport respectif. Par la suite, la cérémonie débuta solennellement par l'attribution des 14 Bourses Molson d'un montant de 500 $ chacune, qui ont été remises par Jean-François Dion, représentant régional pour le compte de la même brasserie, aux membres des INUK s'étant le plus distingués sur les plans académiques, sportifs et communautaires. Les gagnants furent Dave Roy et Anne-Marie Fortin (athlétisme), Olivier Audet et Alexandra Larouche (badminton), Sophie Dufour et Tania Provencher (soccer féminin), Steeve Cockburn (soccer masculin), Anne-Sophie B.-Gauthier (golf), Vanessa Cloutier, Frédéric Lachance-Rivard et Josée Trudel (cheerleading) et Marie-Justine Deschênes, Joannie Tremblay et Sara Jomphe (volleyball féminin).

Après cela, le volet bourses d'excellences du gala s'est poursuivi, avec l'octroi de six autres bourses. Tout d'abord, les Bourses de La Capitale, qui consistent en des montants de 500 $ qui sont remis à deux athlètes s'étant distingués au niveau collégial et qui se joindront à une équipe des INUK dès leur arrivée à l'université, ont été décernées à Ann-Josée Dion (soccer) et Dave Pelletier (badminton). Par la suite, les volleyeuses Véronique Boulianne et Alexandra Gauthier ont mis la main sur les Bourses du Tournoi de Golf de l'Association des Diplômés de l'UQAC, d'un montant de 500 $ et qui sont remises à deux membres des INUK ayant effectué un retour aux études ou un retour en région afin de compléter leur parcours universitaire. Ensuite, Véronique Lafrance a remporté la Grande Bourse de la Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC (1 500 $), qui est attribuée à l'étudiante ayant maintenu la meilleure moyenne académique parmi tous les athlètes ayant souscrit à une demande de bourse. Finalement, le nageur Pierre Pelletier a décroché la Grande Bourse Molson (1 500 $), qui est donnée à l'athlète masculin qui a répondu aux mêmes critères que le prix précédant.

Photo Rocket Lavoie

Gala d'excellence

Fêter l'excellence sportive à l'UQAC (suite)

La deuxième partie de la cérémonie a consisté en la remise des huit trophées pour les athlètes par excellence de l'année 2011-2012. Sans surprise, Anne-Marie Fortin a remporté le prix de l'athlète féminine par excellence en sport individuel. Cette dernière, qui a bien performé en 2012, a mentionné être très contente de recevoir un tel honneur et qu'il s'agissait d'une très belle reconnaissance en regard de la dernière saison, qui fut sa meilleure à vie. Maxime Rome-Gosselin (badminton), qui s'est vu décerner le même honneur du côté masculin, a souligné qu'une partie de cette reconnaissance revenait à son entraîneur Jean-Marc Girard, qui a su le motiver lors des moments cruciaux. Quant aux athlètes par excellence en sport collectif, Jessica Pageau (soccer féminin) et Daniel Simard-Gilbert (cheerleading), ces derniers ont eux aussi mentionné être très fiers et surpris de recevoir ces prix, compte tenu de la qualité des autres candidats en liste. Pour les recrues par excellence, Catherine Harvey (volleyball féminin) et Charles-Olivier Hébert (soccer masculin), ceux-ci ont affirmé être très heureux de recevoir cet honneur et qu'ils s'en attendaient un peu, puisqu'ils ont tous les deux connut des progressions remarquables avec leurs équipes respectives. Finalement, un Richard Dessureault (athlétisme) très heureux a remporté le prix de l'entraîneur de l'année et l'équipe de natation a été nommée formation de l'année.

La soirée s'est conclue avec la remise de plaques-souvenirs à 16 athlètes qui en étaient à leur dernière année au sien du programme des INUK. Cela consistait en une photo d'eux en action lors d'une compétition. Les heureux élus furent Fabien Maltais, Marie-Christine Dionne-Deschênes, Julie Simard, Olivier Audet et Pierre-Alexandre Deslauriers (badminton), Alexandra Gauthier et Sara Jomphe (volleyball féminin), Aurélie Côté, Gabrielle Trottier et Ronnica Christie (natation), Sophie Desgagnés (triathlon), Jonathan Beaupré et Manon Bordeleau (cross-country), en plus de Madamou N'dyaye et de Carl Lévesque (soccer masculin).

Félix Tremblay

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II

Le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase II, qui est doté d'une enveloppe budgétaire additionnelle de cinquante millions de dollars, portant ainsi à cent millions de dollars l'enveloppe totale, vise à permettre la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives.

- répondre aux besoins émergents en ce qui concerne la pratique contemporaine d'activités physiques et sportives;
- assurer la pérennité et la fonctionnalité des installations existantes ainsi que leur mise aux normes;
- assurer le maintien du patrimoine sportif du Québec.

Veuillez prendre note que la date limite pour déposer une demande est le **18 mai 2012**.

Par conséquent, l'accès au formulaire de présentation de projet ainsi qu'au dépôt des documents requis ne sera plus possible après 16 h 30 le 18 mai 2012.

Pour plus d'information sur le Fonds et ses programmes, on peut s'adresser par téléphone au 1-866-747-6626 ou au 418-646-2628, par télécopieur au 418-644-9474, par courriel à fonds-fdsap@mels.gouv.qc.ca.

Étude : « Le bénévolat en loisir, 10 ans après »

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES UQTR

Comme vous l'avez appris au cours des dernières semaines, le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a réalisé une étude sur le bénévolat en loisir dans le but de saisir son état actuel au Québec. Cette étude intitulée « Le bénévolat en loisir, 10 ans après » était la suite de l'étude similaire effectuée en 2001.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que l'objectif de 1000 répondants a été dépassé! La répartition des bénévoles au sein des différents types d'organismes et des régions est proportionnelle de sorte que cette étude est représentative de l'ensemble des bénévoles en loisir et sport au Québec.

Nous tenons donc à remercier sincèrement les travailleurs en loisir d'avoir participé à la promotion de l'étude ainsi que les bénévoles d'avoir pris le temps de compléter le questionnaire en ligne.

La compilation et l'analyse des données seront effectuées dans l'année en cours ce qui signifie que nous prévoyons être en mesure de diffuser les résultats au courant de l'année 2013. En plus de saisir l'état actuel du bénévolat en loisir au Québec, les résultats permettront de définir les besoins des bénévoles, de valider et de comparer l'évolution des résultats de l'enquête de 2001.

En vous remerciant encore une fois pour votre précieuse collaboration, veuillez recevoir, nos salutations distinguées.

Équipe de recherche :

Julie Fortier, Responsable de la recherche André Thibault, Chercheur sénior David Leclerc, Professionnel de recherche Laboratoire en loisir et vie communautaire

Endroit : à la chapelle de Vauvert (Quartier de l'Amicale)
Coût : 30 $ / forfait /adulte
20 $ / forfait / enfant (12 ans et moins)
15 $ / concert / adulte
8 $ / concert / enfant (12 ans et moins)

APPORTEZ VOTRE APÉRO!

aperovauvert@gmail.com
Réservation :
Lise, 418 374-2114—Denyse 418 374-2586
Olive, 418 374-1012— Agathe, 418 374-2347

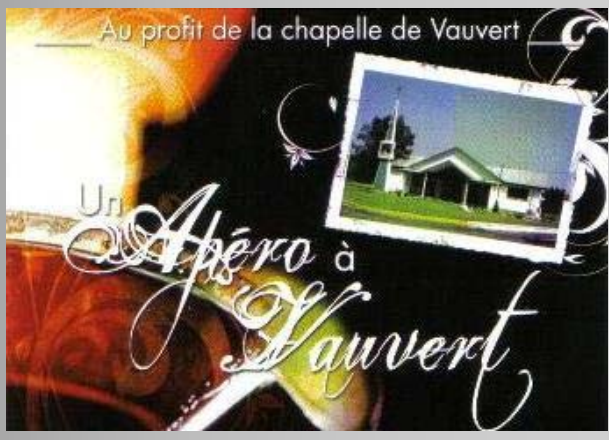

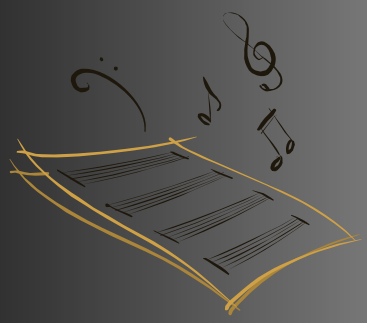

Trio débonnaire

Ensemble de cuivres

Frédéric Demers, trompette
Maude Lussier, cor
Guy Bernard, trombone

Le samedi 16 juin à 16 h

Guardia Aouena

Groupe de tango

Andréa Tremblay, piano
Gaël Chabot-Leclerc, vibraphone
Joël Girard, contrebasse
Marie-Aude Turcotte, violon

Le samedi 21 juillet à 16 h

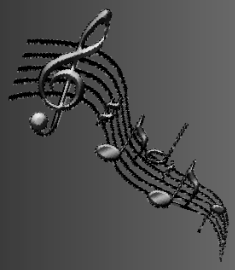

Stéphane Tétreault

Violoncelle et piano

- *Récipiendaire d'un violoncelle de 6 million $*

Le samedi 18 août à 16 h

Centre de santé et de services sociaux
de Jonquière

Le Parcours
Centre de réadaptation en déficience physique

ARLPH
Saguenay
Lac St-Jean

1ère édition du salon du sport adapté du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Dans sa volonté d'intégrer la population au cœur de ses actions, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Jonquière, son Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) le Parcours, tiendra le 18 mai 2012 à l'école secondaire Odyssée Dominique Racine, la première édition du Salon du sport adapté du Saguenay–Lac-Saint-Jean en partenariat avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées.

Dans le cadre du mois de l'activité physique, nous vous proposons une journée d'information et d'expérimentation sur les activités adaptées telles le vélo, le hockey-luge, le basket-ball, le volley-ball et ultimate frisbee en fauteuil roulant, la plongée sous-marine, la boccia, le power chair football, etc. afin de les faire connaître aux personnes présentant un handicap physique et à leurs proches.

Lors de cette journée, des fournisseurs et des professionnels seront sur place et différentes démonstrations et essais d'équipements et de sports adaptés auront lieu selon un horaire préétabli. Des représentants de différentes associations sportives seront également présents afin de faire la promotion des sports et des loisirs et ainsi transmettre de l'information sur la pratique de ces activités.

La promotion et le support au développement des sports et loisirs pour les personnes handicapées physiques fait partie intégrante de la mission du CRDP Le Parcours du CSSS de Jonquière. L'intégration de ces personnes et leur participation sociale est une responsabilité partagée par tous les acteurs de la communauté.

C'est dans ce contexte que le CSSS de Jonquière et ses partenaires vous convient à cette première édition régionale du salon du sport adapté, le vendredi 18 mai prochain de 11 h à 18 h, à l'école secondaire Odyssée Dominique Racine.

Consultez notre programmation au **www.csssjonquiere.qc.ca**

Pour renseignements :

Direction générale
Régis Brassard, éducateur spécialisé
418 695-7700, poste 2703

BULLETIN
VOLUME 9, NUMÉRO 17 - 2012

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié deux bulletins, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Observatoire québécois du loisir

VILLE NATURE ET VILLE BITUME : LE PLEIN AIR FAIT-IL LE PONT ET LE POIDS?

Le rôle et les objectifs des services municipaux de loisir en matière de plein air méritent une réflexion en profondeur alors même que la demande et la pratique de la population dans ce domaine présentent la plus forte hausse de tous les secteurs du loisir. Cette importante demande requiert-elle la contribution des spécialistes du loisir ou seulement celle des aménagistes? Faut-il laisser la fonction de répondre à la demande aux seuls acteurs régionaux ou provinciaux? Où en est le plein air urbain?

1- LES SERVICES DE LOISIR MUNICIPAUX PEU PRÉSENTS, PEU ACTIFS

Les services de loisir municipaux ont-ils joué un rôle de leader dans l'aménagement ou l'animation de la promenade Champlain à Québec, du sentier du Lac-des-Nations à Sherbrooke, de la Promenade de la mer à Rimouski, du parc du Mont-Royal à Montréal ou de l'île Saint-Quentin à Trois-Rivières? Pourtant, ce sont là des lieux de plein air urbain hautement fréquentés.

Aborder le plein air sous l'angle des services municipaux de loisir, c'est faire face à un paradoxe. Tous reconnaissent que le plein air est une dimension centrale de la vie de loisir, mais très peu de services de loisir sont dotés d'une division du plein air ou des espaces verts, ou ont créé un poste de responsable du plein air[1]. Les municipalités qui s'engagent dans le secteur du plein air le font rarement, sauf dans quelques grandes villes, par leur service de loisir. Elles confient généralement le mandat au service de l'aménagement ou aux services techniques, ou encore à une corporation paramunicipale. Pourtant l'expertise et les compétences des services de loisir sont de plus en plus requis pour assurer la connaissance et la prise en compte des attentes des usagers, ainsi que l'adéquation de l'offre à la demande.

En milieu rural, où se trouve le plus grand nombre de lieux naturels de pratique d'activités de plein air, les institutions publiques, y compris les municipalités, sont à toutes fins utiles absentes hormis les parcs nationaux et les terres publiques.

2- NOMBREUX INTERVENANTS : QUI CONCERTE?

Au gouvernement provincial, nombreux sont les ministères qui agissent sur les conditions de pratique du loisir de plein air. On régit la faune, la forêt et les lacs, on encadre les chasseurs, les pêcheurs et les motoneigistes, on exploite quasi commercialement les parcs et on veille à la sécurité des usagers.

De nombreux acteurs interviennent également, du niveau local au niveau provincial en passant par le régional, mais généralement sans maîtrise d'oeuvre ni concertation. Sur le plan régional, certaines URLS se reconnaissent une mission avec la complicité de la Conférence des élus.

3- UNE DEMANDE CROISSANTE ET DIVERSIFIÉE

La croissance de la demande est claire. Voici quelques chiffres.

1. Un sondage SOM de la Ville de Montréal a montré que les parcs, espaces verts et pistes cyclables constituaient le type de service le plus utilisé (86 % l'utilisaient en moyenne 80

fois par an alors que 44% utilisaient les services avec encadrement)[4].

2. Un sondage de l'Observatoire québécois du loisir a révélé que 44% des personnes âgées utilisaient les sentiers récréatifs et les pistes cyclables (les ressources les plus utilisées par ce groupe d'âge)[5].

3. Une enquête de l'Institut de la statistique du Québec, pour le compte du Secrétariat au loisir et au sport, a indiqué que 67 % des Québécois pratiquaient le vélo de loisir au moins 10 fois par année, 58 %, la randonnée pédestre, 68 %, l'observation de la nature, 43 %, le ski de fond, 45 %, le ski alpin, 45 % le surf des neiges et 29 % les activités nautiques à rames[6].

4. Selon une enquête américaine[7], les cinq activités dont le nombre de jours de pratique annuelle augmentera le plus d'ici 2050 sont la visite des sites historiques (11 %), le ski alpin (110 %), la motoneige (99 %), la visite de lieux (98 %) et les activités non consommatrice de pleine nature (97 %).

5. Au Québec, 800 000 personnes pratiquent la motoneige, 20 400 touristes nord-américains viennent au Québec et 132 150 locations journalières sont effectuées par des touristes ne provenant pas d'Amérique du Nord[8].

6. Les permis de chasse sont passés de 481 331 en 1998 à 514 530 en 2011, alors que ceux de pêche se sont maintenus autour de 700 000, durant la même période9.

Ces données ne tracent pas un portrait complet, mais elles reflètent bien une tendance lourde à jouer dehors et à vivre en milieu naturel, à la ville et à la campagne.

4- LES DÉTERMINANTS D'UNE EXPÉRIENCE DE PLEIN AIR DE QUALITÉ

Pour les adeptes, le plein air est une expérience plus qu'une activité dans la mesure où les participants à une même activité recherchent des satisfactions différentes et exigent des conditions sociales, physiques et psychologiques tout aussi différentes. Ainsi le lieu, les aménagements, la nature et la composition du groupe, le niveau de difficulté, l'horaire, l'emplacement et la distance influencent la satisfaction. Par ailleurs l'âge, le niveau économique, le lieu de résidence influencent les attentes des personnes. Des différences de pratique sont aussi observées selon les types de milieux naturels et la composition sociodémographique de la population.

La pratique du plein air est souvent associée à la recherche de tranquillité et d'une nature bien préservée. Dès lors, la capacité écologique et sociale des sites doit être prise en compte. Les pistes cyclables et les sentiers de marche bondés et utilisés à de multiples usages par des groupes se comportant différemment les uns des autres sont déjà source de conflits. Selon les études sur la question, la conception même des aménagements semble le plus important facteur pour garantir cette qualité. Des standards sont donc requis bien au-delà des impératifs de sécurité.

Les connaissances acquises au sujet des adeptes du plein air, leurs attentes, les déterminants de leur satisfaction et la fulgurante diversification des modèles de pratique montrent clairement que l'intervention en plein air requiert de plus en plus de connaissances et de compétences professionnelles pour que l'on puisse offrir aux citoyens la meilleure expérience de plein air possible. Toutefois, les professionnels du loisir ne peuvent agir seuls; ils devront privilégier la multidisciplinarité et faire équipe avec urbanistes, ingénieurs, architectes et, parfois, promoteurs.

5- VISION DE L'OFFRE DE SERVICE EN LOISIR DE PLEIN AIR : AMÉNAGEMENT, ACCESSIBILITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DIVERSITÉ

En plein air comme dans les autres domaines, la mission des services de loisir municipaux reste la même : rendre accessibles les conditions d'une expérience de loisir satisfaisante pour les personnes et procurer les bénéfices du loisir recherchés par et pour la

collectivité, notamment la qualité de vie, la santé et le développement personnel et des communautés sur les plans social, culturel et économique.

En plein air urbain, l'importance accordée aux aménagements soulève la question de la conception de la ville et des quartiers comme lieux aménagés. Il faut alors aborder l'univers de l'urbanisme, du paysage, du développement durable et du pouvoir réglementaire de la municipalité.

Le nouvel urbanisme

La plupart des activités domestiques quotidiennes doivent s'effectuer dans un périmètre accessible à pied pour assurer l'indépendance de ceux qui ne conduisent pas, comme les personnes âgées et les enfants. Le réseau de voirie doit être dessiné pour encourager la marche à pied, réduire le nombre et la longueur des déplacements automobiles et préserver l'énergie.

6- VERS UNE POLITIQUE MUNICIPALE DE PLEIN AIR

Au terme de cet examen de la relation entre municipalités et plein air, il est clair que la ville se transforme sous la pression des pratiques des citoyens et de l'évolution de leur vision du milieu urbain. Émerge alors une ville nature dans la ville bitume.

Vivant au coeur des municipalités et porteurs des attentes des citoyens en loisir, les services de loisir doivent ouvrir un chantier en loisir de plein air, se donner une vision et des valeurs en la matière, et développer des alliances avec les services qui aménagent les lieux de plein air. Les associations de municipalités doivent aussi assurer de la meilleure façon possible le pont entre l'urbain et le rural, entre le plein air urbain et la pleine nature.

VOLUME 9, NUMÉRO 19 - 2012

ASSURER LES CONDITIONS OPTIMALES DU VÉCU DES ACCOMPAGNATEURS EN CAMP DE JOUR

L'intégration de jeunes ayant des déficiences dans des camps de jour est préoccupante. Les parents désirent que leur enfant soit intégré avec les autres enfants de leur quartier. Les élus et les directeurs de service de loisirs s'activent à mettre en place des mécanismes pour faciliter l'accès de tous les citoyens aux activités récréatives. Les intervenants des centres de réadaptation se mobilisent pour soutenir l'intégration des enfants ayant une déficience. Malgré tous ces efforts, l'intégration des enfants avec une déficience demeure souvent difficile et les accompagnateurs en loisir jouent un rôle crucial dans ce contexte. Il importe donc de réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre pour mieux les soutenir.

En 2009, une étude réalisée par une équipe du Laboratoire de loisir et vie communautaire à l'initiative de Zone Loisir Montérégie visait à documenter les perceptions des accompagnateurs à propos de leurs capacités et limites à intégrer un jeune ayant une déficience dans un camp de jour. Cette étude avait aussi pour objectif de cerner les facteurs facilitant et limitant le travail des accompagnateurs dans une perspective d'intégration pleine et entière de ces jeunes aux activités de camp de jour.

Conditions de travail

Un premier constat fort intéressant est que les conditions de travail en termes de salaire et de nombre d'heures font relativement bonne figure dans le contexte des camps de jour. Par contre, si en majorité les accompagnateurs considèrent que les conditions de travail ont atteint un niveau acceptable, seulement 42,4 % estiment que le salaire est concurrentiel par rapport à d'autres emplois dans le milieu municipal.

Formation

Dans 76,7 % des cas, les accompagnateurs répondants ont suivi une formation obligatoire, et la grande majorité d'entre eux ont été rémunérés pour le faire. De ce groupe, 60 % ont reçu une formation en animation et seulement 35 % une formation en accompagnement qui, pour la plupart, était de moins de 10 heures. Les accompagnateurs interrogés souhaitent avoir des formations leur permettant de mieux comprendre les jeunes et de savoir comment adapter les activités en fonction de leurs déficiences.

Préparation : comprendre et savoir agir

La préparation au sujet des problèmes spécifiques du ou des jeunes à accompagner au cours de l'été est prioritaire. Les rencontres avec les parents du jeune ou les intervenants du milieu scolaire sont perçues comme particulièrement facilitantes car elles permettraient à l'accompagnateur de mieux comprendre le fonctionnement du jeune au quotidien. Les rencontres avec des intervenants de la réadaptation montrent aussi un bon taux de satisfaction. Les accompagnateurs expliquent qu'il leur importe de bien connaître la problématique du jeune qu'ils accompagnent. La rencontre avec les organisations locales et la remise d'un résumé écrit iraient dans le même sens.

En somme, s'il importe pour les accompagnateurs de comprendre les déficiences du jeune et leurs conséquences sur son fonctionnement, il leur est encore plus utile de savoir comment agir avec lui et en particulier quoi faire en cas de crise. Le fait de rencontrer le jeune lui-même avant le début du camp de jour pourrait être de nature à diminuer le stress du jeune face à son intégration dans un nouveau groupe en lui permettant de créer un lien avec son accompagnateur.

Intégration dans l'équipe d'animation

Le manque d'intégration des accompagnateurs dans l'équipe est une difficulté majeure pour eux et limite fortement l'intégration des enfants avec une déficience.

Il importe donc pour l'accompagnateur d'avoir un rôle bien défini et d'être reconnu par l'équipe d'animation du camp de jour pour être mieux en mesure d'accomplir pleinement son rôle.

Les accompagnateurs soulignent aussi la pertinence du soutien des parents en cas de crise. Ceux-ci peuvent donner des trucs à l'accompagnateur pour gérer les crises. Par ailleurs, le maintien d'un contact régulier avec les parents facilite l'adaptation au jour le jour avec le jeune. Le soutien par un parent ou une ressource professionnelle apparaît avoir été le plus aidant. Savoir quoi faire avec le jeune et avoir du matériel (jeux, etc. …) pour intervenir apparaît un élément aidant, alors que l'inverse alourdit la tâche de l'accompagnateur.

Satisfaction de l'expérience de travail vécue

Les motivations premières des répondants quant à l'accompagnement sont principalement liées à l'expérience vécue dans ce type d'emploi. Le but premier apparaît être la possibilité de travailler auprès d'enfants, suivi de près par l'occasion de vivre une expérience humaine enrichissante. La possibilité de promotion et le salaire arrivent largement en dernier.

Les accompagnateurs se sentent avant tout responsables du maintien de l'intégrité physique du jeune. Néanmoins, la notion de plaisir arrive au second rang, ce qui montre une préoccupation marquée des accompagnateurs pour la qualité de vie des jeunes sous leur responsabilité. Toutefois, la majorité des accompagnateurs considèrent plus difficile d'arriver à amener les jeunes qu'ils accompagnent à interagir avec les autres. L'intégration pleine et entière de ces jeunes demeure ainsi limitée.

Près des deux tiers des répondants se sentaient parfaitement à l'aise dans leur rôle. Fait à noter, les analyses révèlent que le fait d'étudier ou non dans un domaine connexe n'a aucune influence sur la perception du rôle.

40 % des accompagnateurs considèrent de plus en plus difficile d'appliquer une discipline aux enfants et 31,7 % sont démunis face aux problèmes de comportement. Les données qualitatives montrent que, outre la gestion des crises, les accompagnateurs trouvent difficile d'adapter les activités.

Notamment, la question des troubles de comportement et des crises sous-jacentes demeure un enjeu important, avec la difficulté de savoir comment adapter les activités en fonction des déficiences des jeunes.

QUE RETENIR

Les directions de loisirs municipaux et de camps de jour ont un rôle important à jouer pour faciliter le rôle des accompagnateurs, que ce soit en matière de préparation, de soutien ou d'appartenance à l'équipe d'animation du camp de jour.

La préparation à l'accompagnement est cruciale pour le succès de l'intégration des jeunes. Il importe de bien planifier cette étape tant sur le plan de la formation que sur celui de la préparation en ce qui a trait à la connaissance du ou des jeunes ayant une déficience. Les notions d'adaptation d'activités et surtout de gestion des crises sont des plus importantes.

Par ailleurs, connaître la nature des déficiences est une condition essentielle mais non suffisante pour bien comprendre le jeune. Il importe aussi pour l'accompagnateur de savoir qui est le jeune, qu'est-ce qui lui plait, quelles sont ses craintes, etc. Le soutien de l'équipe ainsi que l'accès à des ressources (intervenants en réadaptation ou autres) seraient des atouts.

Finalement, le sentiment d'appartenance des accompagnateurs à l'équipe d'animation doit absolument être favorisé. Une bonne compréhension mutuelle est certes utile au développement de l'esprit d'équipe et favorise le travail d'équipe.

RECOMMANDATIONS

Encadrement et soutien

- ◊ Sensibiliser davantage les coordonnateurs de camp de jour sur les difficultés vécues par les accompagnateurs et sur l'importance de les aider à recourir aux ressources disponibles en cas de besoin.
- ◊ Prévoir une démarche de sensibilisation de l'équipe d'animation face aux problématiques des jeunes ayant des déficiences pour faciliter leur intégration dans le groupe.
- ◊ Assurer un suivi régulier des accompagnateurs au sujet de leur vécu en matière d'intégration des jeunes.
- ◊ Mettre en place des mécanismes de soutien entre accompagnateurs (rencontres, communauté d'apprentissage sur Internet, etc.).
- ◊ Développer des mécanismes de communication pour faciliter le transfert de l'information au jour le jour entre les parents et l'accompagnateur (journal de communication, boîte vocale, etc.).

Place dans l'équipe d'animation

- ◊ Intégrer les accompagnateurs dès le début tant pour la formation que pour la préparation du camp de jour.
- ◊ Susciter une participation active des accompagnateurs aux décisions de l'équipe d'animation tout au long de l'été.
- ◊ Préciser le rôle de l'accompagnateur dans le camp de jour et vis-à-vis des animateurs.

Un petit rappel!

L'Assemblée Générale Annuelle
se tiendra le 16 mai 2012
à 19 h, à la salle multifonctionnelle
de Saint-Bruno (563, St-Alphonse)
Nous vous attendons en grand nombre!
Pour confirmer votre présence :
Johanne Doucet 418-480-2228

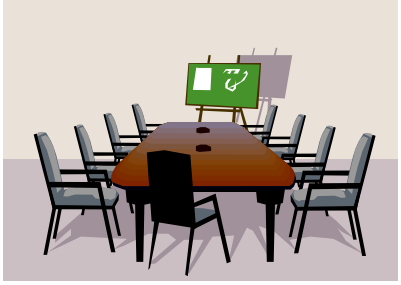

Heure d'ouverture des bureaux

Du lundi au vendredi

De 8 h à 12 h
De 13 h à 16 h

Conception de l'inter@ctif : Johanne Doucet

Parutions de l'Inter@tif
Prochaine parution le 15 juin 2012

L'inter@ctif s'avère un bulletin électronique tiré à plus de 500 exemplaires. Son contenu est axé sur les activités qui se déroulent au cours du mois de la diffusion ou sur des informations spécifiques pouvant intéresser nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles avant le 10 de chaque mois à rls@rls-sag-lac.org.

Éducation, Loisir et Sport Québec

414, Collard Ouest
Alma Qc G8B 1N2

Tél.: 418-480-2228
Fax: 418-668-0265

rls@rls-sag-lac.org
www.rlsslsj.qc.ca

Le Regroupement loisir et sport est subventionné par ce ministère.